

Être citoyen en France

I) Comment devenir un citoyen français ?

1) Obtenir ou acquérir la nationalité française

Pour être citoyen (personne qui a le droit de participer à la vie politique) en France, il faut être majeur et de nationalité française. La nationalité (appartenance d'un individu à un pays, une nation) s'acquiert de 4 façons. Comment ?

Jusqu'à 18 ans, c'est automatique		À partir de 18 ans, il faut en faire la demande	
Par filiation (Droit du sang)	Par résidence sur le sol national (Droit du sol)	Par mariage	Par naturalisation
Je suis français par filiation si l'un de mes 2 parents est français	Je suis français par acquisition si je suis né en France de parents étrangers	Je suis devenu français en épousant une personne de nationalité française. Il m'a fallu attendre 4 ans de mariage	Je suis devenu français par décision d'Etat sous conditions

2) Des citoyens français d'origines diverses

La France est, par tradition, **une terre d'asile** qui, au cours de sa longue histoire, a accueilli des **étrangers en son sein**. Au XXème siècle, pour des raisons politiques (vivre libre) mais surtout pour des raisons économiques (trouver un travail), des immigrés sont venus en masse en France et ont été intégrés à la société : la France est un pays d'immigration (accueil et installation des étrangers dans un pays) et d'intégration.

Les citoyens français sont donc d'origines diverses et la nationalité n'est pas liée à une appartenance ethnique, à une couleur de peau, à une religion, c'est la loi de la République qui permet de l'acquérir, on devient citoyen sans distinction.

Conclusion : L'acquisition de la nationalité française obtenue par la loi permet de devenir un citoyen français sans distinction.

II) Comment des citoyens français d'origines diverses peuvent-ils vivre ensemble ? Que partagent-ils ?

1) Des symboles

Les différents symboles (représentation) de la République (le drapeau, Marianne, la devise, la fête nationale du 14 juillet, l'hymne la Marseillaise) proviennent de **l'héritage de la Révolution de 1789**. **Les Français sont désormais des citoyens et non plus des sujets**, le peuple est **libre et souverain**, il a **des droits et pas que des devoirs**.

2) Des principes et des valeurs

La République française repose sur **4 principes, 4 piliers** :

- Elle est **démocratique** : la séparation des pouvoirs, le multipartisme, la règle de la majorité, les libertés fondamentales (liberté de la presse, libertés individuelles...) sont érigées en principes. Le peuple y est libre, il est souverain c'est-à-dire qu'il détient le pouvoir et l'exerce par le suffrage universel (le droit de vote à l'ensemble des citoyens) en choisissant ses représentants, c'est le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple.
- Elle est **indivisible** : aucune partie du territoire ne peut être abandonnée, l'unité politique et territoriale est protégée, la langue et la loi sont la même pour tous.
- Elle est **laïque** : elle est neutre en matière de religion depuis la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, elle n'en favorise aucune mais les respecte toutes. Chacun est donc **libre de croire ou de ne pas croire (Liberté)**, chacun est **considéré de la même manière sans distinction (Égalité)**, ce **respect de la différence** permet de **vivre ensemble (Fraternité)**.
- Elle est **sociale** : elle instaure une fraternité ou une solidarité entre les citoyens, elle protège les plus faibles et refuse l'exclusion.

Ces quatre principes **sont intangibles et se rattachent aux trois valeurs (des idéaux) de notre devise (Liberté, égalité, fraternité)**.

Conclusion : Les citoyens français sont réunis dans le respect de valeurs et de principes républicains représentés par des symboles.

CONCLUSION

Être citoyen en France, c'est avoir la nationalité française et être réuni autour de valeurs et de principes républicains pour vivre ensemble.